

Protocole de traitement des situations d'intimidations du Collège Emile MOMPART- SALVIAC:

Objectif :

Traitement rapide de toutes les situations d'intimidations par l'intervention systématique d'une équipe ressource CARE formée à la MPPFR.

Définition de la méthode de la Préoccupation Partagée Française MPPFR:

Méthode adaptée par Jean-Pierre Bellon à partir de la méthode suédoise Pikas dont les expérimentations sont concluantes dans de nombreux pays. Cette méthode intéressera toute la communauté éducative pour combattre les phénomènes de groupe. L'objectif est de faire disparaître le harcèlement très rapidement soit 2 semaines environ. Dans une approche non blâmante, l'adulte adopte le point de vue de la victime et non celui des persécuteurs qui expriment des justifications. Le contexte et les pairs ne sont jamais neutres. Le groupe est omniprésent depuis l'avènement des réseaux sociaux ; le groupe entraîne la répétition. L'effet de groupe crée la surenchère sans nuances. Les victimes s'enferment dans le silence du fait de la peur des représailles et du poids du groupe dans la communauté. Elle consiste en une série d'entretiens individuels avec les élèves ayant pris part au harcèlement et au cours desquels on recherche avec eux ce qu'ils pourraient eux-mêmes mettre en œuvre pour que le harcèlement cesse. Des entretiens sont discrètement menés par une équipe ressource auprès de la victime, de la famille et des intimidateurs. Il s'agit d'entourer la victime et de briser l'effet de groupe, en réindividualisant chacun de ses membres. La méthode a un enjeu : placer les élèves en position de rechercher par eux-mêmes une issue pacifique aux conflits. Elle apporte une réponse concrète, rapide, aux phénomènes de groupe, en rejetant toute recherche de causalité ou de catégorisation du phénomène. Le vocabulaire employé dans la méthode est volontairement différent de celui que nous employons habituellement.

La méthode MPPFR s'appuie sur plusieurs fondements :

- Devoir de discrétion, de confidentialité.
- Confiance généralisée et responsabilisation des intimidateurs.
- Méthode non blâmante pour son efficacité. La sanction est mise en suspend durant les 2 semaines d'intervention. Il n'y aura aucune représaille mise en place envers l'intimidateur présumé.

Etapes du protocole

1. Signalement rapide à une membre de l'équipe CARE et répartition des entretiens

Une équipe nommée CARE est constituée d'adultes formés à l'écoute et à la sécurisation (hors personnel de direction). Lorsqu'un élève est signalé (par des parents, des enseignants, des personnels ou des élèves) comme étant la cible de tentatives d'intimidation (insultes, brimades, etc), la cellule CARE est saisie. En concertation, les membres se répartissent les entretiens.

2. Entretien mené avec la cible/victime et sa famille par un membre de l'équipe CARE

Dans un premier temps, il va falloir « aller vers » la victime, créer une alliance forte avec la cible et lui expliquer ce que nous allons faire. Les entretiens menés avec la victime permettent de mesurer la prise de conscience à son égard. Enfin, il faudra préparer la cible et lui demander d'écouter les propositions faites par les intimidateurs.

3. Entretiens menés avec des témoins et les intimidateurs présumés: 2 entretiens de 5 minutes maximum à 3 jours d'intervalle par les autres membres.

Ces entretiens ont pour but de faire prendre conscience aux agresseurs présumés du mal-être de leur cible. Elle repose ainsi sur le principe de la « **préoccupation partagée** », c'est-à-dire qu'il s'agit de faire ouvrir les yeux au groupe d'agresseurs sur le mal qu'ils font à leur victime et de leur demander de formuler des propositions pour arranger les choses. Il sera toujours dit que ce sont les adultes de l'école qui ont remarqué le mal être (sans jamais donner aucun détail) et non que ça nous a été rapporté par un élève ou des parents.

Vous allez donner aux intimidateurs l'occasion de sortir de leur posture. Pour cela, et c'est là tout le fonctionnement de la méthode, vous allez les associer à la recherche de solution. Ils s'en sortiront la tête haute. C'est quelque chose qu'il faut accepter et bien prendre le temps d'expliquer à la cible et aux parents. Cela permet qu'une fois le harcèlement stoppé, il n'y ai pas de rancœur envers la cible ou les témoins.

Ainsi, sur 3 jours maximum, les membres de l'équipe CARE vont mener 2 entretiens de 5 minutes maximum (2 questions) avec chaque intimidateur présumé et chaque témoin. Les faire de façon très rapprochée ou simultanément pour créer la surprise.

- 1^{ère} question :

⇒ « **Je suis inquiet(e). Telle personne (nommer la cible) ne va pas bien. Tu l'avais remarqué ?** ». Pendant tout le dispositif, les adultes font comme s'ils ne savaient pas ce qu'il se passe.

- 2^{ème} question en fonction de la réponse à la première :

⇒ **si non: « Tu observes et on se revoit dans 3 jours » (vous reposerez alors les mêmes questions);**

⇒ **si oui: « Que peux-tu proposer pour qu'on l'aide? ».**

Si l'élève n'a pas d'idée, on lui propose d'en trouver une pour dans trois jours.

S'il en a une, on lui propose de la tester et d'en reparler 3 jours plus tard.

4. Bilan au bout de 2 semaines par l'équipe CARE et communication aux parents

5. Si inefficace, réinterroger le diagnostic ou la méthode avec la Principale du Collège.

6. Vigilance et rencontres de suivi jusqu'à l'arrêt du mal-être.

